

FÉDÉRATION GÉNÉRALE DES RETRAITÉS DES CHEMINS DE FER DE FRANCE ET D'OUTRE-MER

59, boulevard de Magenta – 75010 Paris. Tél. : 01 40 37 31 21 E-mail : fgrcf@fgrcf.fr

Mardi 17 octobre 2023

Élection des représentants au conseil d'administration de la Caisse de prévoyance et de retraite du personnel de la SNCF

Madame, Monsieur, Cher Collègue,

Vous êtes **retraité** de la SNCF, ancien agent du cadre permanent, titulaire d'une pension de droit direct relevant de la Caisse de prévoyance et de retraite. Par conséquent, **vous êtes appelé à élire vos représentants au conseil d'administration de la CPRP le mardi 17 octobre 2023.**

Pour 241 377 pensionnés, deux sièges seront attribués au sein du conseil d'administration de la CPRP. Face aux organisations syndicales, **la FGRCF a besoin de vous pour conserver son siège**, renouvelé lors des élections de 2018.

Dans cet objectif, elle sera pleinement en mesure de **défendre vos intérêts et vos particularités en tant que retraité de la SNCF.**

Proche de votre lieu de vie, avec 329 sections locales, **nous nous engageons à :**

- **défendre** vos droits ;
- **vous soutenir dans vos démarches** à chacune de vos sollicitations ;
- **vous orienter** vers les services compétents ;
- **vous communiquer** toutes les indications utiles lors de nos réunions d'information.

Notre indépendance politique, syndicale ou philosophique n'est plus à démontrer puisque nous ne fonctionnons qu'avec les seules cotisations de nos 30 500 adhérents.

Le président fédéral, Régis Cottenet

**Votez pour des candidats d'expérience,
libres, indépendants et proches de vous.**

Titulaires



Ghislaine CHASTRE



Brigitte POILVERT



Romaric UHRING



Régis COTTENET

Suppléants



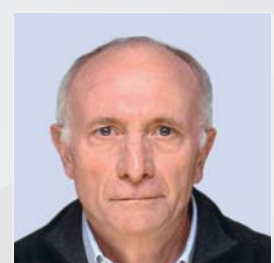
Jean-Robert PERROT



Marie-Christine DESPREZ



Marie-Hélène GOMBERT



Richard WEISSGERBER

Faites-nous confiance, car voter pour la FGRCF c'est...

Reconnaître une association chargée d'histoire et expérimentée

- Elle a fêté ses 100 ans en 2017 et siège au sein des caisses de retraite depuis 1944. Actuellement nous siégeons dans les commissions retraite, prévoyance, réglementation, gouvernance et finances.
- C'est la plus ancienne des associations de pensionnés des chemins de fer, et notamment la plus importante en nombre d'adhérents.
- Nos candidats sont des collègues investis dans le domaine de la protection sociale.

Voir une association qui évolue...

- Qui s'ouvre aux autres, notamment aux entreprises de la branche ferroviaire avec lesquelles elle établira des liaisons permanentes.
- Qui établit du lien social dans ses 329 sections, autour de moments conviviaux et culturels.
- Qui a créé un espace dédié aux adhérents sur le site internet de la Fédération : www.fgrcf.fr.

Profiter d'une association de proximité

- Avec ses milliers de bénévoles, chacun peut trouver à proximité de son domicile un responsable FGRCF.

- Elle organise chaque année, dans ses sections, des assemblées générales qui permettent de communiquer sur les principales évolutions (concernant notamment la CPR et les Facilités de Circulation), de répondre aux interrogations des adhérents et de solutionner ou de transmettre au siège les problèmes rencontrés.
- Elle est à vos côtés pour traiter chaque année vos problèmes quotidiens. En 2022, **plus de 300 demandes particulières** concernant divers domaines (retraite, maladie, Facilités de Circulation) ont été traitées, auprès des différents organismes concernés, par le siège.

Conserver une association libre et indépendante

- Qui ne fonctionne au niveau national et local qu'avec des bénévoles et vos cotisations.
- Exclusivement consacrée à la défense des intérêts des retraités.
- Qui permet, aux plus démunis, d'adhérer pour un montant de cotisation relativement faible (16€ pour les veuves).
- Qui publie 9 numéros par an de son magazine, *Le Cheminot retraité*, avec des informations, des conseils et des nouvelles intéressantes l'ensemble des retraités.

Nos positions dans le domaine de la protection sociale

- Maintien et défense du régime spécial (retraite, maladie, action sociale, Facilités de Circulation);
- Demande d'amélioration des basses pensions, notamment des pensions de réversion, sans toucher aux règles actuelles de leur attribution;
- Maintien et développement des prestations supplémentaires;
- Accompagnement dans la dématérialisation des Facilités de Circulation (MFCD);
- Gestion du risque dépendance, spécifique à la CPRP;
- Intervention pour le respect des droits et prestations des personnes en Ehpad;
- Préservation du service d'action sociale.

Mode d'emploi

Vous venez de recevoir «les instruments de vote» (professions de foi des candidats, listes, carte lettre T...).

**VOTEZ SANS ATTENDRE,
AVANT QU'IL SOIT TROP TARD !**

L'élection a lieu le 17 octobre, mais n'attendez pas pour envoyer votre vote afin de vous assurer qu'il arrive à temps pour l'élection (prenez en compte la durée d'acheminement du courrier et assurez-vous ainsi que votre vote arrive dans les délais).

**CHAQUE VOIX
DOIT COMPTER**

En 2018, sur les deux sièges de représentants des retraités, la FGRCF en a obtenu un, l'autre étant attribué à la CGT. Pour le pluralisme au sein de la représentation, **il est important que nous conservions notre siège.**

Pour les élections CPRP, **votez**
pour vos représentants FGRCF !

